BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 797

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

432 653 020 RCS Lille-Métropole.
PARK IMMO FRANCE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 11650 EUR.
Adresse : 350, rue de Verdiers, 59390 Lys-lez-Lannoy.
Précédent propriétaire : 432 653 020 RCS Lille-Métropole. **PARK IMMO FRANCE.** 815 408 398 RCS Lille-Métropole. **VIKIMMO.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PARK IMMO FRANCE Société à responsabilité limitée au capital de 11.650 euros Siège social : LYS-LEZ-LANNOY (59390), 350 rue des Verdiers 432 653 020 RCS LILLE METROPOLE ET VIKIMMO Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros Siège social : LYS-LEZ-LANNOY (59390), 350 rue des Verdiers 815 408 398 RCS LILLE METROPOLE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 mars 2024, il est envisagé la fusion par voie d'absorption de la société VIKIMMO par la société PARK IMMO FRANCE. 1- Evaluation de l'actif et du passif de la société VIKIMMO dont la transmission à la société PARK IMMO FRANCE est prévue : - Montant de l'actif : 2.683.855 € - Montant du passif : 2.275.814 € - Actif net apporté : 408.041 € 2- Augmentation du capital - prime de fusion : La société PARK IMMO FRANCE, société absorbante, détenant la totalité des actions de la société VIKIMMO, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres émis par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Il ne sera émis aucune prime de fusion. 3- Dépôt du projet de fusion : Le projet de traité de fusion établi le 13 mars 2024 a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE le 13 mars 2024, au nom de la société PARK IMMO FRANCE, absorbante, et de la société VIKIMMO, absorbée..